



Amiens, le 29 mars 2019

Communiqué de presse

**Conformité bactériologique de l'eau potable
sur les communes de Ô-de-Selle (Loeuilly et Neuville-les-Loeuilly),
Fossemanant et Wailly
Levée des restrictions**



Un problème survenu sur le réseau de distribution d'eau potable des communes de Ô-de-Selle (Loeuilly et Neuville-les-Loeuilly), Fossemanant et Wailly, avait conduit à interdire la consommation de l'eau du robinet sur ces communes.

Les résultats des analyses effectuées ont confirmé le retour à la normale de la qualité de l'eau, ce qui permet d'affirmer aujourd'hui que l'eau du robinet de ces communes est considérée comme conforme et permet sa consommation.